Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le



ID: 069-216900092-20230605-78\_2023-DE

## REPUBLIQUE FRANCAISE

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'ANSE

# Séance du 05/06/2023

## **OBJET**: Affectation définitive des résultats

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 24 Nombre d'exprimés : 28 Date convocation 30/05/2023

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique, salle du Conseil Municipal, le cinq juin deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, sous la présidence de Daniel POMERET, Maire.

#### Etaient présents :

Daniel POMERET, Jean-Luc LAFOND, Xavier FELIX, Marie-Claire PAQUET, Nathalie HERAUD, Max DURMARQUE, Liliane BLAISE (maire-adjoints)

Christophe MONTANTEME, Marie-Hélène BERNARD, Pascal ANTHOINE, Linda BEGGUI, Emmanuelle SCHARFF, Christophe DEBIZE, Pierre REBUT, Ludivine CHIERICI, Céline BABUS, Karim MOYENIN OUARDI, Fabrice MORICHON, Roseline MHARI AGOURRAME, Sandrine TROUSSIEUX, Carine RANSEAU, Gilbert PRIGENT, Bruno PONNET, Ouda MECHAIN,

## Procurations:

Claire ROSIER à Jean-Luc LAFOND Luc FERJULE à Max DURMARQUE Stéphane DUTHEIL à Pierre REBUT Didier RICHERD à Daniel POMERET

## Excusés:

**Alexis VERMOREL** 

Angélique ALFRED secrétaire de Mairie assiste au conseil en application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Jean-Luc LAFOND est désigné secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 13/06/2023

Reçu en préfecture le 13/06/2023

Publié le

Berger Levrault

ID: 069-216900092-20230605-78\_2023-DE

Le résultat de l'année 2022 en clôture est de :

Fonctionnement

Excédent

+ 1 296 095.16€ 1 443 934.53€

Résultat 2022 cumulé avec les résultats antérieurs :

4 573 523.54€

## Investissement

Le résultat de l'année 2022 en clôture est de : Déficit 147 838.86€ Résultat 2022 cumulé avec les résultats antérieurs : 1 458 631.11€ Solde positif des restes à réaliser : 61 039.21€

- Ouï l'exposé
- Après en avoir délibéré

#### LE CONSEIL MUNICIPAL

# A l'unanimité des membres présents

1°) ACCEPTE l'affectation définitive des résultats 2022 :

- en recettes d'investissement (R1068): 1500 000.00€

en recettes de fonctionnement (R002) : 3 073 523.54€

- en dépenses d'investissement (D001) : 86 799.65€

- en recettes d'investissement (R001): 1 606 469.97€

2°) CHARGE Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait conforme, Rendue exécutoire le Par transmission en Sous-préfecture et affichage en Mairie.

Le Maire,

Daniel DOMEDET

Le secrétaire